

ZAC DES CHAMPS BLEUS TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT



VENTE DE DROITS A CONSTRUIRE

La société Territoires & Développement informe le public qu'elle vend des droits à construire sur des parcelles de terrains situées sur le secteur 3, comprises dans le périmètre de la ZAC des Champs Bleus, opération menée dans le cadre d'une concession d'aménagement.

1- Retrait des dossiers

Un dossier technique pourra être envoyé par voie électronique en manifestant votre intérêt auprès de Mme HUMBLOT (02 99 35 45 32 ou nahida.humblot@territoires-rennes.fr) ; Monsieur BRIAND se tenant à la disposition de chacun des candidats pour leur apporter toute précision nécessaire.

2- Description du programme

121 logements collectifs/intermédiaires en accession libre et produits régulés sur 3 ilots fonciers. Certification CERQUAL NF HABITAT HQE™ avec un niveau de performance thermique minimal RT 2012, et pour le programme I2/I2bis/I2ter inscrit dans l'AMI « Construction bois » respect du « Cahier des Charges & Recommandations - Appel à Manifestation d'Intérêt « Construction bois pour tous » » élaboré par Rennes Métropole et ABIBOIS :

- I2/I2bis/I2ter : 47 logements collectifs du R+2 au R+3+A – Parcelle de 3.193 m² environ - Surface plancher maximum 3.760 m² - Programme inscrit dans l'AMI « Construction bois » de Rennes Métropole avec ABIBOIS
- I3 : 20 logements intermédiaires en R+1+A – Parcelle de 2.153 m² environ - Surface plancher maximum 1.600 m²
- J2/J2bis/J2ter : 54 logements collectifs du R+1 au R+3+A – Parcelle de 3.921 m² environ - Surface plancher maximum 4.320 m²

3- Charge foncière

Non fixée

4- Prix de sortie

- Accession libre et régulée hors accession maîtrisée : prix de sortie laissée libre
- Accession maîtrisée (pour des ménages primo accédants bénéficiant du PTZ) : prix plafonné à 2.500 € TTC/m² SHAB y compris stationnement.

5- Critères d'attribution

- Organisation et références de la maîtrise d'ouvrage promoteur et des équipes de maîtrise d'œuvre proposées
- Programme proposé, orientations typologiques, prestations offertes notamment celles en lien avec la qualité environnementale
- Examen du rapport entre les prestations offertes, les prix de sortie des logements et la charge foncière proposée
- Respect du calendrier
- Garanties professionnelles et financières des candidats

6- Dossier à remettre

- Courrier de candidature avec l'indication de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue
- Note de présentation de l'équipe, notamment dans le cadre du groupement, accompagnée des références récentes des candidats sur des projets similaires
- Offre foncière (grille de réponse complète) et engagement du promoteur sur signature compromis
- Se référer aux éléments précisés dans le dossier technique de consultation

7- Remise des dossiers

Les dossiers d'offres sont à remettre à Territoires & Développement pour le lundi 19 mars 2018, à 17 heures au plus tard.